



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-74461>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-74461**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

**Correspondant :** PÉRAUD Alexandre, Président de l'Université Bordeaux Montaigne

**Adresse :** Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 557124569

**Courriel :** marches.publics@u-bordeaux-montaigne.fr

**Adresse internet :** <https://u-bordeaux-montaigne.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Remplacement de la centrale incendie de la Maison des Arts (MDA)

**Lieu d'exécution :** Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Il s'agit d'un marché de travaux, relatif au remplacement du système de sécurité incendie (SSI) de la Maison des Arts (MDA).

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché (taxes comprises))

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Situation juridique: Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Situation juridique du candidat : 1 - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard du respect des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés 2 - Lettre de candidature, obligatoire pour les groupements d'opérateurs économiques

**Capacité économique et financière:** 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. **Capacité technique:** 1. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; 2. Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; Niveau(x) minimal(aux): 2. Certificat Qualification I7-F7 Certificat Qualifelec Courant Faible et Courant Fort (Tertiaire - ERP 1-4 catégorie)

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 40%
- Valeur technique : 40%
- Délais d'exécution : 20%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 9 - Délai d'urgence**

**Délai d'urgence - Justification :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 22/07/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

24PA91515

**Renseignements complémentaires :** Conformément à l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique, le marché est passé par procédure adaptée. Le marché est conclu à compter de sa date de

notification jusqu'à la fin de garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle des travaux est de 9 semaines, suivi de 12 mois de suivi de parfait achèvement. Le délai d'exécution du marché commence à courir à partir de la notification. L'objectif est une mise en service du SSI la semaine du 28/10/2024 au 01/11/2024, si le planning le permet. Dans le cadre contraire, la mise en service devra avoir lieu la semaine du 03/03/2025 au 07/03/2025. La visite du site est obligatoire. En l'absence de visite, l'offre du candidat sera rejetée et déclarée irrégulière. Les candidats pourront prendre contact au préalable auprès de Mathieu Bordagaray à l'adresse suivante : pmei@u-bordeaux-montaigne.fr Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

**Contact :** PÉRAUD Alexandre, Président de l'Université Bordeaux Montaigne

**Adresse :**Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 557124569

**Courriel :** marches.publics@u-bordeaux-montaigne.fr

**Adresse internet :** <https://u-bordeaux-montaigne.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

**Contact :** PÉRAUD Alexandre, Président de l'Université Bordeaux Montaigne

**Adresse :**Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 557124569

**Courriel :** marches.publics@u-bordeaux-montaigne.fr

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :** UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

**Contact :** PÉRAUD Alexandre, Président de l'Université Bordeaux Montaigne

**Adresse :**Domaine Universitaire, 19 Esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 557124569

**Courriel :** marches.publics@u-bordeaux-montaigne.fr

**Adresse internet :** <https://u-bordeaux-montaigne.fr>

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/06/2024